



Taina TROCHON

83210 Solliès-Pont

06 10 85 37 05

taina.trochon@gmail.com

titulaire d'un CAPE auprès de la société coopérative CDE PETRA PATRIMONIA



Association Vallée du Gapeau en Transition

Projet « Lei ressorsas d'aqui »

Les éco-matériaux locaux pour la construction/rénovation

action :

Étude d'opportunité pour des organismes d'insertion

Juillet 2023

Étude d'opportunité pour des organismes d'insertion dans les filières des éco-matériaux dans le Var

Table des matières

CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	3
IDENTIFICATION DES SAVOIR-FAIRE À MAÎTRISER À PARTIR DES FILIÈRES DE MATÉRIAUX SÉLECTIONNÉES.....	3
Matériaux retenus et savoir-faire associés dans le bâtiment.....	3
QUELLES OPPORTUNITÉS POUR L'INSERTION DANS LES FILIÈRES D'ÉCO-MATÉRIAUX ?.....	6
Typologie du travail par l'insertion.....	6
Les structures d'insertion par le travail existantes dans le périmètre d'étude.....	10
Benchmark de structures d'insertion intervenant sur l'utilisation des éco-matériaux.....	11
CONCLUSIONS/PISTES DE DÉVELOPPEMENT.....	13

Contexte et objectifs

La mission s'intègre dans le projet « Les ressources d'aquí » porté par l'association La Vallée du Gapeau en Transition sur la valorisation des éco-matériaux dans le secteur du bâtiment (construction/rénovation).

Le projet part du constat qu'il existe des ressources de matériaux locaux à dimension écologique pouvant être utilisés dans la construction mais que les filières ne sont pas développées. La plupart de ces matériaux, et les savoir-faire liés, ont souvent été utilisés précédemment puis remplacés dans le temps au profit des techniques plus « industrielles ». Aujourd'hui ces matériaux connaissent un regain d'intérêt au regard de leurs qualités dans les systèmes constructifs mais aussi dans l'objectif de dynamiser un territoire en relocalisant et en développant les ressources et les savoir-faire locaux.

Le projet souhaite étudier toutes les conditions favorables à ces filières sur le territoire de la Provence Verte et du parc naturel régional de la Sainte-Baume.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la volonté de l'association de pouvoir ancrer une dimension sociale, conforme à l'objectif social et solidaire de La Vallée du Gapeau en Transition, en étudiant les possibilités de développer les filières avec de l'insertion par l'activité économique.

Les objectifs de la mission sont alors **d'étudier les facteurs qui permettront à des structures d'insertion par l'activité économique de pouvoir développer des offres de services dans ces filières sur le territoire.**

Elle intervient dans le projet à un stade où les matériaux et les filières de transformation et utilisations sont été identifiés et caractérisés pour le secteur du bâtiment.

Identification des savoir-faire à maîtriser à partir des filières de matériaux sélectionnés

Matériaux retenus et savoir-faire associés dans le bâtiment

Plusieurs acteurs travaillent, depuis plusieurs années déjà, sur la mise en œuvre de pratiques plus respectueuses de l'environnement dans le bâtiment. Ces acteurs souhaitent structurer leurs actions pour développer ces pratiques.

L'utilisation de matériaux issus de matières renouvelables (bio-sourcées, géo-sourcées ou de réemploi) et locales fait partie des pratiques de l'éco-construction.

Les acteurs de l'éco-construction, par leur expérience sur le territoire, ont identifié les matériaux qui pourraient faire l'objet d'une utilisation dans les projets locaux.

Il s'agit des matériaux suivants :

- le bois
- la paille
- le chanvre
- la terre
- la canne provençale
- le liège
- la laine
- les matériaux de récupération (en réemploi)

Ces matériaux doivent être considérés dans l'ensemble de leur cycle de vie pour identifier les métiers qui leurs sont associés. Cette approche sur les métiers permettra d'identifier le potentiel pour le travail en insertion.

Ressource >Transformation > Utilisation >Fin de vie

Un des objectifs est de pouvoir rester dans une économie circulaire où les matériaux pourront être réutilisés comme matière première. Nous ne pouvons pas traiter ce sujet pour chacun des matériaux étant donné le manque d'informations sur ces sujets et le stade « précoce » des filières.

Les structures impliquées dans ces filières ont été sollicitées pour, d'une part, identifier les activités et métiers attachés à chaque filière, et d'autre part, identifier les activités et métiers qui pourraient être effectués avec de l'insertion par l'activité économique.

6 structures ont répondu, sur les filières suivantes : bois, liège, laine, chanvre, terre, et canne de Provence.

Le tableau suivant synthétise les différentes activités et métiers liés aux filières des éco-matériaux : la lettre « O » indique que cette activité peut être réalisée par l'insertion selon les professionnels, la lettre « N » indique que les acteurs ont signifiés que ça n'était pas possible, l'absence de lettre indique que l'on manque d'informations.

Ces filières sont récentes et en cours de structuration et toutes les données ne sont pas connues en termes d'activités et métiers associés, ainsi que de potentiel de développement et donc de recrutement.

Synthèse de l'état des lieux des activités associées aux éco-matériaux :

	Ressource	Transformation	Utilisation en construction	Fin de vie
Bois	Gestion forestière Coupe , collecte et transport N	Sciage N	Charpente/ menuiserie O	Réutilisable sous condition de qualités intrinsèques
Paille	Culture, collecte et transport	Mise en bottes ou insertion avec d'autres matériaux	Pose, maçonnerie O	Réutilisable sous condition de qualités intrinsèques
Chanvre	Culture, collecte et transport N	Défilage N	Isolation en projection ou travail en hauteur (isolation toit) N	Réutilisable sous condition de qualités intrinsèques
Terre	Extraction et transport	Mélange avec d'autres matériaux, mise en forme, compression O	Pose, maçonnerie O	Réutilisable sous condition de qualités intrinsèques
Canne de Provence	Culture, collecte et transport O	Mise en bottes ou insertion avec d'autres matériaux	Pose, maçonnerie	À définir
Liège	Gestion forestière, levage de l'écorce, transport O (levage)	Broyage, processus d'agglomération O (broyage)	Pose en vrac ou sous forme agglomérée	Réutilisable sous condition de qualités intrinsèques
Laine	Élevage, tonte, transport N	Lavage, mélange avec anti-mites N	Pose comme isolant	Réutilisable sous condition de qualités intrinsèques
Matériaux de récupération	Dépose, collecte et transport	Selon matériaux	Selon matériaux	Réutilisable sous condition de qualités intrinsèques

Quelles opportunités pour l'insertion dans les filières d'éco-matériaux ?

L'intégration du travail par l'insertion dans les filières d'éco-matériaux peut se faire soit par le recrutement d'une personne dans une entreprise, soit par la collaboration avec une structure spécialisée dans l'insertion, soit avec la création d'une nouvelle structure dédiée aux éco-matériaux.

Les échanges avec les services de l'État et l'existence sur le territoire de structures d'insertion avec lesquelles il y aurait une possible collaboration ne favorisent pas la création d'une nouvelle structure.

Le recrutement individuel sera le choix de chacune des structures ; nous nous intéresserons ici à la collaboration avec des structures d'insertion par l'activité économique existantes sur le territoire.

Dans un premier temps nous présenterons les différents types de structures, avec les modalités spécifiques à chacune.

Dans un second temps, nous présenterons les structures du territoire ayant des activités en lien avec les métiers des filières des éco-matériaux.

Enfin, nous avons interrogé des structures qui interviennent sur ces activités mais qui ne sont pas situées sur notre territoire ; L'intérêt étant principalement d'avoir leur retour d'expérience et d'identifier d'éventuelles collaborations.

Typologie du travail par l'insertion

Tableau des statuts SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique)

source : travail-emploi.gouv.fr

Entreprise d'insertion par le travail indépendant (EITI)	Association intermédiaire (AI)	Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)	Entreprise d'insertion (EI)	Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)
<p>permet à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, d'exercer une activité professionnelle en bénéficiant d'un service de mise en relation avec des clients et d'un accompagnement.</p>	<p>Permet à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs</p>	<p>Propose une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières</p>	<p>Opère dans le secteur marchand avec une finalité sociale et propose à des personnes en difficulté une activité productive assortie de prestations</p>	<p>Entreprise d'interim dont l'activité est centrée sur l'insertion professionnelle dans les entreprises</p>
<p>Statuts EI, EURL, etc.</p>	<p>Conventionnée par l'Etat</p>	<p>Structure porteuse (tout sauf entreprises) conventionnée par l'Etat</p>	<p>Association, SARL,... : aucune forme juridique n'est imposée à l'entreprise d'insertion, laquelle produit des biens ou des services comme n'importe quelle entreprise</p> <p>Convention signée avec l'État, max 3 ans, renouvelable</p>	<p>Elle leur propose des missions auprès d'entreprises utilisatrices, mais également un suivi et un accompagnement social et professionnel, pendant et en dehors des missions.</p> <p>L'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) est soumise à l'ensemble des règles relatives au travail temporaire. La durée des contrats de mission peut toutefois être portée à 24 mois, renouvellement compris,</p>

				<p>au lieu de 18 mois dans le cas général.</p> <p>L'entreprise doit conclure une convention avec l'État</p>
	<p>Assure : le recrutement de personnes en difficulté et leur mise à disposition d'utilisateurs (entreprises, associations, collectivités locales, particuliers...) dans le cadre d'un contrat de mise à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accueil des demandeurs d'emploi et la réception des offres d'activités, - l'organisation de parcours de formation professionnelle, l'information des intéressés sur leurs droits. 	Ponctuels ou permanents	<p>D'une durée maximale de 3 ans, cette convention elle précise notamment :</p> <p>le nombre de postes en équivalent temps plein pourvus par des personnes agréées par Pôle Emploi ouvrant droit à l'aide de l'État ;</p> <p>les règles de rémunération des personnes en insertion ;</p> <p>les moyens humains mis en œuvre pour encadrer les salariés en insertion ;</p> <p>l'évaluation et le suivi des personnes en insertion (bilans...);</p> <p>les modalités de dépôt des offres d'emploi à Pôle emploi.</p>	
	Contrat de travail/salarié	Contrats : CDDI, entre 4 et 24	Contrats : CDDI, entre 4 et 24	Contrat salarié, minimum SMIC

	Contrat de mise à disposition utilisateur	mois Durée hebdomadaire de travail : entre 20 et 35 h Rémunération mini : SMIC Possibilité de périodes de mise en situation en milieu professionnel	mois Durée hebdomadaire de travail : entre 20 et 35 h Rémunération mini : SMIC Possibilité de périodes de mise en situation en milieu professionnel	
	Aide : au poste d'insertion	Aide : au poste d'insertion	Aide : au poste d'insertion	Aide : au poste d'insertion (candidat.e.s par Pôle Emploi)
	Exonération de cotisations sociales	Exonération de charges sociales		
		Recettes propres : entre 30 et 50 %		

Les structures d'insertion par le travail existantes dans le périmètre d'étude

Suite à l'analyse des activités et types de métiers liés aux filières des éco-matériaux, nous avons choisi d'interroger les structures dont les activités sont répertoriées « **agriculture et espaces verts** » et « **bâtiments et travaux publics** ».

Les structures ont été interrogées sur leurs activités actuelles et leur ouverture à des activités liées aux éco-matériaux.

8 structures ont répondu (cf tableau de synthèse des réponses). Les questionnaires renseignés des structures ayant répondu sont fournis en annexe.

Le tableau suivant synthétise les réponses des structures interrogées :

Structure /statut/ lieu bureaux	Statut insertion	Activités actuelles	Positionnement / Eco-matériaux
Apprentis d'Auteuil / Fondation / Brignoles	ACI	80 % bâti ancien- taille de pierre, second œuvre, échafaudage 20 % réparation vélos (depuis 2022)	Utilisent déjà en partie des éco-matériaux (chaux, chaux/chanvre)
VEGA / association / Toulon	ACI	Espaces verts, pierres sèches, pas d'activités dans le bâtiment	Intérêt, plutôt sur les activités liées aux agro-matériaux (collecte/transformation)
Clarisse environnement / Association / Fréjus	ACI	Espaces verts, brocante (pas de BTP)	Pas d'intérêt particulier
ADCE 83 / Association / La Londe Les Maures	ACI	Second œuvre et manutention	Intérêt, si des formations et financements sont mobilisés
Brigades Nature / association (groupe SOS) / Six-Fours	ACI	Espaces verts, maçonnerie, second œuvre (ex :peinture)/ bâti ancien	Intérêt si il y a un retour sur investissement
FRaT / association / Le Pradet	ACI	Aménagements paysagers / maçonnerie	Pas d'intérêt
Les Compagnons Bâtisseurs / association /Saint-Maximin	Pas de conventionnement SIAE	Auto réhabilitation accompagnée	Intérêt, mais ne sont pas décideurs sur le choix des matériaux

La majorité des structures interrogées disent être intéressées par le développement d'une activité liée aux éco-matériaux. Les principaux freins exprimés tiennent au financement, pour des formations spécifiques et les encadrants, ou par le fait qu'elles n'interviennent pas toujours dans le choix des matériaux utilisés pour le bâtiment.

Dans tous les cas, la mise en œuvre de chantiers utilisant des éco-matériaux est dépendante de la demande et de l'acculturation des donneurs d'ordre publics et privés sur ces sujets. La mise en œuvre de ces chantiers, avec l'ensemble des activités qui y sont liées (formations, fabrication d'éco-matériaux, etc.), nécessite encore d'informer et de sensibiliser les donneurs d'ordre, la demande étant encore limitée en nombre et peu précises du point de vue technique.

Benchmark de structures d'insertion intervenant sur l'utilisation des éco-matériaux

Des structures intervenant à la fois dans l'insertion de personnes éloignées de l'emploi et la mise en œuvre d'éco-matériaux sont en activité hors de notre territoire. Leur expérience peut aider à développer des projets dans le Var.

Les structures identifiées sont : l'Ecrouvis (Pays de la Loire), Le Village (Vaucluse), Echobat (plusieurs départements), plateforme Solibât (dans le Val de Loire), Le Gabion (dans les Hautes-Alpes), et Acta-Vista (dans les Bouches du Rhône).

5 structures ont répondu, et les principales informations sur leur intervention dans l'ecoconstruction sont synthétisées dans le tableau suivant. Les questionnaires renseignés des structures sont donnés en annexe.

	Situation géographique (ou siège)	Activités	Liens avec les éco-matériaux	Liens avec le Var
l'Ecrouvis	Pays de la Loire	Association de vente de matériaux de réemploi	Pas d'insertion mais programme de collaboration avec des structures d'insertion pour la mise en œuvre des matériaux (initiative CRESS Bretagne)	aucun
Le Village	Vaucluse	Association orientée principalement sur l'insertion des personnes en difficulté	Activités de mise en œuvre et fabrication d'éco-matériaux en ACI	Volonté d'essaimer leur modèle

Echobat	Loire-Atlantique	Association d'animation d'un réseau de structures dans le secteur de l'écoconstruction solidaire	Aide à la structuration et formations des associations à l'échelle territoriale	Possibilité de rejoindre le réseau national
Acta Vista	Bouches du Rhône	Association (groupe SOS) d'insertion par l'activité économique (en ACI) et organisme de formation pour le personnel en insertion	Utilisent les éco-matériaux sur les chantiers et mises en place de formations	Sont déjà intervenu dans le Var et souhaitent recommencer
Le Gabion	Hautes-Alpes	Association d'insertion par l'activité économique (en ACI) et organisme de formation pour un public hors insertion (avec un projet professionnel)	Chantiers et formations uniquement sur le éco-matériaux	Possibilités de développer des chantiers sur des micro-territoires dans le Var à partir de 2024/2025

Il apparaît que des activités liées à l'écoconstruction et aux éco-matériaux sont actuellement portées par des structures ayant des modèles économiques et des activités variés :

- vente de produits et/ou de services seuls ou avec d'autres activités,
- services aux collectivités , aux privés ou aux structures de l'insertion,
- formations ou pas de propositions de formations,
- et formations qualifiantes ou non.

Il n'y a pas de modèle-type. Les filières se structurent et fonctionnent selon le contexte et les acteurs du territoire. Pour le Var, certaines de ces structures peuvent apporter leur expérience pour aider à structurer le développement des éco-matériaux et leur mise en œuvre (Echobat), d'autres peuvent apporter leur expérience sur la fabrication de matériaux, leur mise en œuvre, et des formations (Le Village, Acta Vista, Le Gabion). L'expérience de l'Ecrouvis dans un programme porté par la CRESS Bretagne peut être une expérience à proposer avec les acteurs de notre territoire.

Conclusions/pistes de développement

Les filières sur les éco-matériaux sont récentes et en cours de structuration, et toutes les données ne sont pas connues en termes d'activités et métiers associés. Cette situation ne permet pas d'identifier le potentiel de développement pour des structures d'insertion par l'activité économique à ce jour, cependant les structures existantes sont , pour la plupart, volontaires pour y participer. Leur intégration dans les filières semble plus approprié que la création de nouvelles structures d'insertion spécifiques aux éco-matériaux.

Mais ces collaborations ne pourront avoir un bénéfice mutuel que si les filières sont développées et consolidées. Sinon, il sera difficile d'offrir des débouchés en sortie du dispositif d'insertion pour le personnel. Les conditions de formations, de financement de ces formations et des encadrants techniques sont aussi à formaliser.

Le facteur essentiel relevé par l'ensemble des acteurs est l'information et l'appropriation des donneurs d'ordre des éco-matériaux et de leur utilisation. L'évolution réglementaire est perçue comme le principal facteur de développement.

Les 2 tableaux suivants proposent, pour la création d'une filière d'éco-matériaux intégrant l'insertion par l'activité économique :

- une synthèse des éléments de contexte (SWOT)
- une synthèse des éléments de construction/formalisation (Business Model Canvas - BMC)

SWOT

FORCES <i>Volonté des acteurs de développer et structurer les filières</i> <i>Volonté d'intégrer le travail par l'insertion économique dans les filières</i>	FAIBLESSES <i>Filières émergentes</i> <i>Projections difficiles sur leur développement et l'intégration du travail par l'insertion</i>
OPPORTUNITÉS <i>Structures d'insertion existantes et motivées pour intervenir sur ces sujets</i> <i>Développement de ces filières favorisées par la réglementation thermique</i> <i>Exemples de structures existantes hors du territoire</i>	MENACES <i>Freins normatifs et assurantiels pour le développement des filières, donc visibilité limitée en termes de potentiel de développement pour l'insertion</i>

BMC

<p>Besoin social (réponse à besoin social visé et missions) Réduire les impacts environnementaux négatifs et améliorer les impacts sociaux du secteur du bâtiment sur le territoire du Var</p>				
<p>Partenaires clés / parties prenantes clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabricants/producteurs d'éco-matériaux et acteurs des filières - Centres techniques et de recherche - Organismes de financement - Services administratifs liés à l'insertion par l'activité économique 	<p>Activités clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production : extraction/cultures, collecte et transports, transformations - Modalités de commercialisation à définir - Modalités de mise en œuvre : selon les matériaux - Modalités de formations à définir - Communication 	<p>Offre et proposition de valeur</p> <p>Pour des éco-matériaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Production -Vente -Mise en œuvre -Formations 	<p>Relation client/bénéficiaires</p> <p>Lien commun : valeurs sur l'environnement et l'humain</p>	<p>Segments de clientèle/bénéficiaires</p> <p><u>Clients</u> : collectivités, particuliers</p> <p><u>Bénéficiaires</u> : personnes éloignées de l'emploi</p>
	<p>Ressources clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnel : administration, encadrants techniques, et accompagnement social des bénéficiaires -Moyens techniques à définir selon les activités 		<p>Canaux de communication/distribution</p> <p>Architectes, bureaux d'études</p>	
<p>Structure des coûts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnel - Moyens techniques (selon activités) 		<p>Surplus</p> <p>A investir dans la structure</p>	<p>Sources de revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ventes - Subventions pour l'insertion 	
<p>Impacts sociaux et/ou environnementaux</p> <p><u>Sociaux</u> : réintégration de personnes dans la société <u>Environnementaux</u> : réductions des gaz à effet de serre et des prélèvements de matériaux</p>				